

# LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

SYNTHÈSE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2006

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'études trimestrielles, dans deux domaines majeurs de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1<sup>er</sup> janvier 2006
- les comportements de paiement des entreprises en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'études trimestrielles. Ces études sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site [www.altaires.fr](http://www.altaires.fr) et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : MARDI 29 AOÛT 2006

**ALTARES**

55 avenue des Champs Pierreux  
Immeuble Le Capitole  
92012 Nanterre

[contact@altaires.fr](mailto:contact@altaires.fr)

Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01

[www.altaires.fr](http://www.altaires.fr)

Responsable des études

Thierry Millon

Tél : 04 72 65 15 51

**RELATIONS PRESSE : ACTUAL CONSULTANTS**

Françoise LINHART

[flinhart@actualconsultants.fr](mailto:flinhart@actualconsultants.fr)

36 ter avenue Franklin Roosevelt

77210 Avon Fontainebleau

Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02

[www.actualconsultants.fr](http://www.actualconsultants.fr)

# LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

SYNTHÈSE 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2006

## PANORAMA GÉNÉRAL 3

---

- 3 Le panorama général
- 5 Évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans  
Les retards de paiement en Europe au 1<sup>er</sup> semestre 2006
- 6 Comportements de paiement des entreprises européennes, au 1<sup>er</sup> semestre 2006  
Comportements de paiement des entreprises européennes, au 1<sup>er</sup> semestre 2005
- 7 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe de mars 2002 à juin 2006  
Comparaison des délais de règlement en Europe au 1<sup>er</sup> semestre 2006

## LES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE 8

---

- 8 Allemagne  
Espagne
- 9 France  
Italie
- 10 Pays-Bas  
Royaume-Uni
- 11 Portugal  
Irlande

## LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE 12

---

- 12 Nombre de jour de retard par activité et par pays au 1<sup>er</sup> semestre 2006  
Évolution des retards par activité et par année (2003 à 2006)
- 13 Transport  
Services
- 14 Commerce  
Industrie  
Bâtiment  
Administration

## MÉTHODOLOGIE 15

---

## PANORAMA GÉNÉRAL

---

# Les comportements de paiement des entreprises en Europe continuent de s'améliorer. En recul de 3 jours en 3 ans, les retards s'établissent à fin juin à 12,5 jours. L'amélioration tend cependant à ralentir.

**En Europe, les retards reculent à 12,5 jours à fin juin 2006 contre 12,8 un an plus tôt. C'est le meilleur délai sur les 10 dernières années.**

**L'amélioration régulière depuis deux ans et demi, tend cependant à décélérer. Elle est quasi nulle au Royaume-Uni, tandis que les paiements se dégradent de plus d'une journée en Espagne. À l'inverse, les retards tombent en dessous de 10 jours en Allemagne, et 12 jours en France.**

L'amélioration des comportements de paiement des entreprises européennes, observée depuis décembre 2003, se poursuit en 2006, mais à un rythme moindre. En moyenne les retards de paiement baissent à 12,5 jours à la fin du premier semestre 2006, contre 12,8 jours un an plus tôt et 14,1 jours en 2003. Ils sont à leur meilleur niveau sur 10 ans.

Les retards les plus courts sont observés en Allemagne, où ils descendent en dessous des 10 jours, devant la France (11,9 jours) et les Pays-Bas (12 jours). Ils sont au-dessus de la moyenne européenne au Royaume-Uni (12,7 jours/stables), en Espagne (13,3 jours/+ 1,3), en Italie (13,4 jours/- 1,1), en Irlande (22,5 jours/- 0,4) et au Portugal (23,6/-4,2).

La proportion d'entreprises respectant l'échéance contractuelle de paiement vis-à-vis de leurs fournisseurs se stabilise en moyenne à 41,5%. L'Allemagne se distingue tout particulièrement : 55,5% (+ 3%) des entreprises allemandes payent dès l'échéance, un record en Europe. La part des bons payeurs s'améliore plus vite encore aux Pays-Bas (+ 5% à 35,2%), mais demeure inférieure à celle relevée en Espagne (50% mais en recul de 3%) et en Italie (48,5% mais en recul de 1,3%). Il faut cependant rappeler que dans ces deux derniers pays, les délais contractuels de règlement (hors retards) sont parmi les plus longs d'Europe à 60-90 jours.

Les retards de 1 à 15 jours se dégradent : 29,1% des paiements sont constatés ce semestre dans cette tranche de retard. C'est 1,4% de plus qu'un an plus tôt. Les retards de 60 à 90 jours après l'échéance augmentent également (+ 1,4%). C'est en Espagne que la dégradation est la plus sensible. Les retards excèdent par exemple 90 jours dans près de 3,6% des cas. C'est 0,3% de plus qu'un an plus tôt.

L'ensemble des activités est bien orienté. L'Administration poursuit les efforts entamés en 2005. Après avoir reculé de plus d'une journée l'année dernière, les retards de paiement baissent encore de près d'une journée sur ce premier semestre 2006. Ils tombent en dessous des 11 jours. La deuxième meilleure performance est à mettre à l'actif de l'Industrie : les comportements de paiement s'y améliorent de 0,8 jour et descendent en dessous des 12 jours. Le Bâtiment est également à moins de 12 jours de retard (-0,5 jour). L'amélioration relevée dans le Commerce de gros (-0,3 jour) situe les retards du secteur à 12,4 jours.

Les comportements de paiement sont restés stables dans les Services, ne permettant pas au secteur de descendre en dessous des 12,5 jours de retard.

Les Transports conservent les retards de paiement les plus longs à 15 jours, malgré une amélioration de 0,3 jour.



*"En amélioration régulière depuis 1996, les retards de paiement des entreprises européennes s'étaient à nouveau dégradés à partir du printemps 2001. Paradoxalement, c'est à cette époque que la Directive Européenne pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales commençait à être transposée dans les législations nationales. Deux ans plus tard, au printemps 2003, les retards avaient retrouvé leurs niveaux élevés du 1<sup>er</sup> semestre 1996. Les paiements étaient alors effectués, en moyenne, avec des décalages supérieurs à 15 jours" rappelle Thierry Millon responsable des études Altares. "Depuis 2003, l'amélioration s'est installée plus durablement. On peut penser que la mise en place progressive des nouvelles conditions contractuelles et de ses contraintes, notamment en termes de pénalités de retard, a influé sur la baisse régulière des retards de paiement; une baisse sans doute favorisée également par des taux d'intérêt bancaires plutôt bas. Toutefois, il faut noter que d'une part l'amélioration ralentit, et que d'autre part la qualité des paiements reste avant tout une question de trésorerie. Dans un contexte de resserrement des marges dû à la fois aux pressions concurrentielles et au renchérissement des matières premières, les trésoreries sont davantage sollicitées. Les retards moyens ont atteint aujourd'hui un niveau historiquement bas qu'il sera difficile d'améliorer encore. Il convient donc de maintenir sa vigilance sur les conditions de règlements de ses partenaires commerciaux, qu'ils soient clients, fournisseurs ou investisseurs. Rappelons que les retards de paiement clients sont à l'origine d'une défaillance fournisseur sur quatre."*

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

#### A PROPOS D'ALTARES

ALTARES est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France. Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

ALTARES répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1<sup>er</sup> réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), ALTARES diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B. Les clients d'ALTARES disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 100 Millions d'entreprises dans le monde.

Dirigée par Thierry Asmar, ALTARES, Filiale du Groupe FININFO, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 50 Millions d'Euros, l'entreprise compte

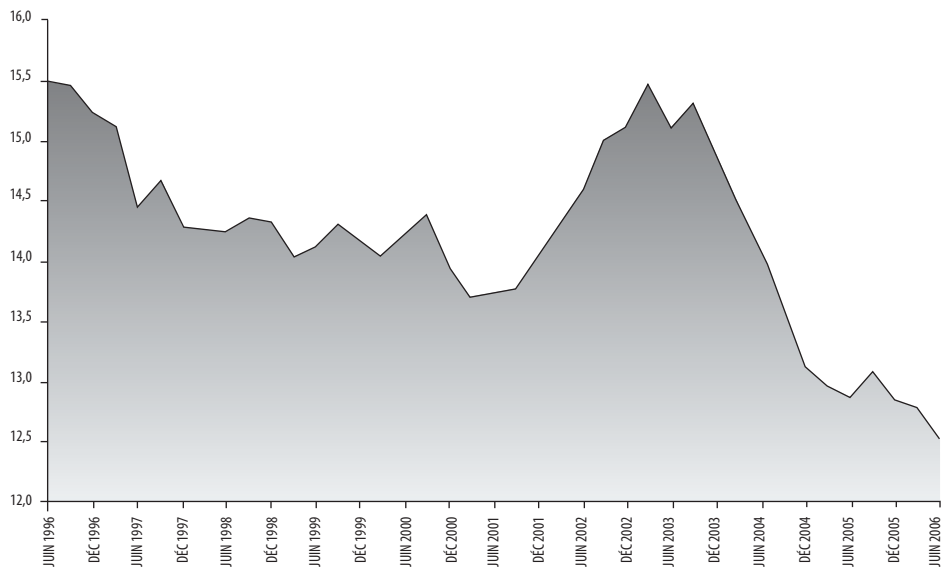
près de 300 collaborateurs répartis sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

#### ALTARES

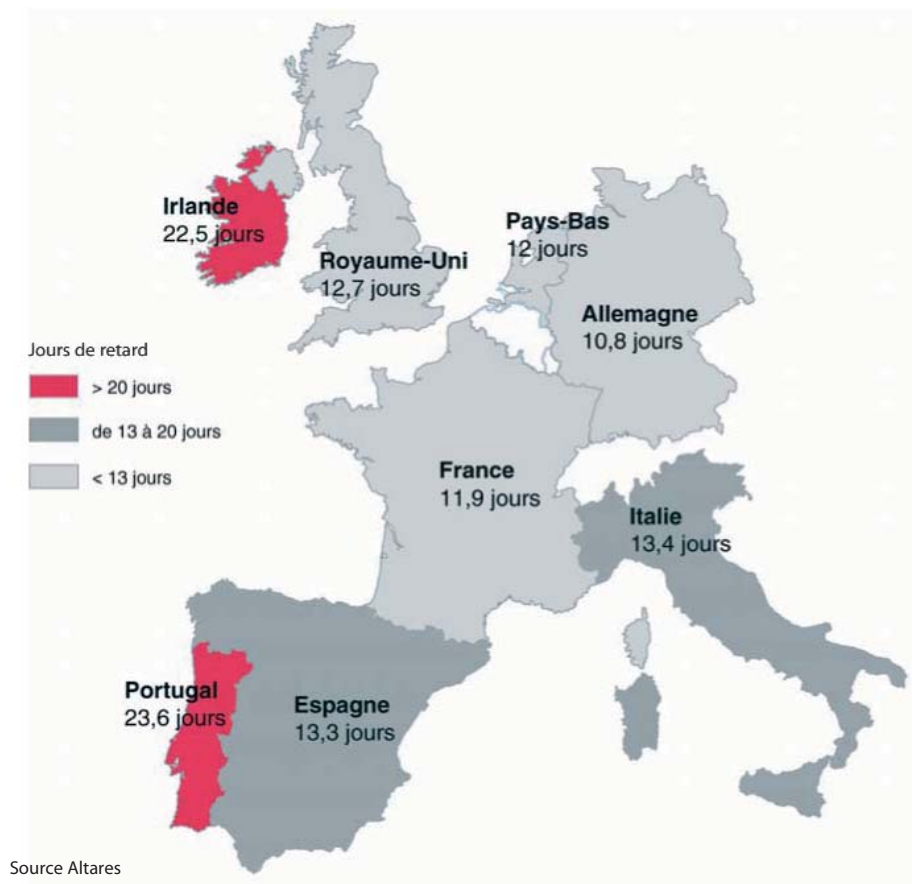
55 avenue des Champs Pierreux  
Immeuble Le Capitole  
92012 Nanterre  
contact@altares.fr  
www.altares.fr  
Thierry Asmar  
Tél : 01 41 37 51 04

## ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS

(exprimés en jours de retard)



## LES RETARDS DE PAIEMENT EN EUROPE AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2006



## COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2006

exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

1 <sup>er</sup> semestre 2006 TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%
À échéance	55,5%	50,0%	34,9%	17,3%	48,5%	35,2%	21,8%	33,9%	41,5%
Entre 1 et 15 jours	24,7%	21,6%	35,0%	26,7%	22,0%	33,7%	22,2%	33,9%	29,1%
Entre 16 et 22 jours	8,3%	12,7%	16,7%	27,3%	13,0%	17,7%	22,8%	19,4%	15,1%
Entre 23 et 30 jours	3,7%	6,2%	7,8%	13,6%	7,0%	7,5%	14,7%	6,7%	6,5%
Entre 31 et 60 jours	2,0%	3,9%	3,2%	6,4%	4,4%	3,1%	8,7%	2,9%	3,2%
Entre 61 et 90 jours	1,1%	2,0%	1,3%	4,1%	2,1%	1,4%	4,3%	1,4%	2,1%
Entre 91 et 120 jours	0,8%	1,7%	0,6%	1,6%	1,3%	0,9%	2,7%	0,9%	0,9%
Plus de 120 jours	2,1%	1,9%	0,7%	3,0%	1,8%	0,4%	2,8%	1,0%	1,3%

## COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2005

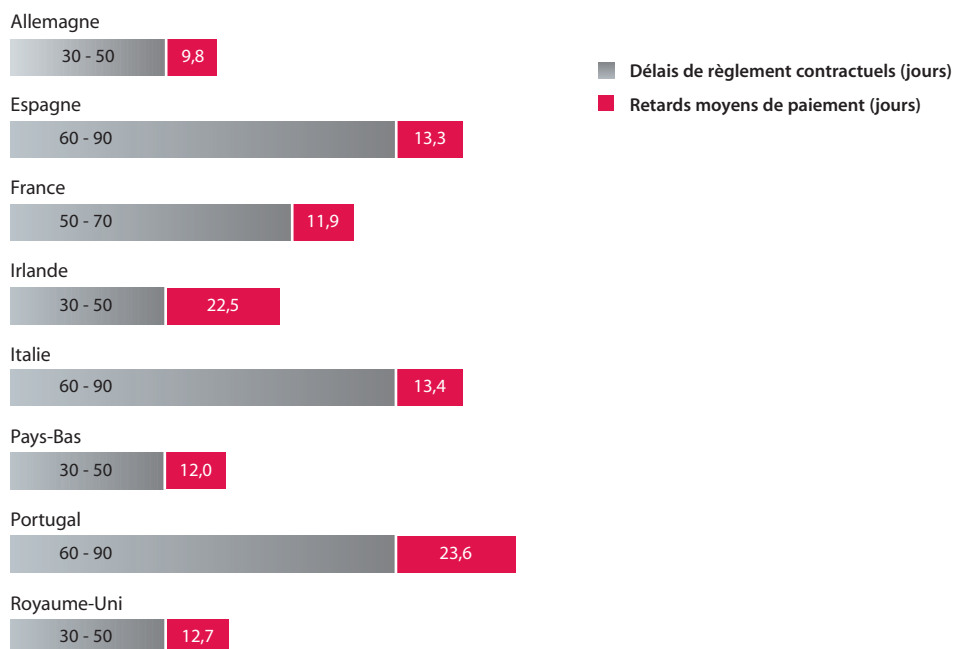
exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays

1 <sup>er</sup> semestre 2005 TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	2,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,6%
À échéance	52,5%	53,0%	34,5%	14,1%	49,7%	30,2%	18,3%	32,4%	41,5%
Entre 1 et 15 jours	24,9%	21,6%	32,3%	25,9%	18,3%	32,2%	19,2%	35,0%	27,8%
Entre 16 et 22 jours	9,0%	11,4%	17,1%	31,8%	13,6%	21,5%	23,5%	19,5%	15,4%
Entre 23 et 30 jours	4,1%	5,6%	8,9%	12,8%	7,4%	9,2%	16,7%	7,1%	7,1%
Entre 31 et 60 jours	2,2%	3,5%	4,1%	7,1%	4,9%	3,9%	9,8%	3,0%	3,5%
Entre 61 et 90 jours	1,3%	1,7%	1,6%	3,8%	2,4%	1,5%	4,9%	1,3%	1,7%
Entre 91 et 120 jours	1,0%	1,7%	0,7%	2,1%	1,5%	0,8%	3,0%	0,8%	1,0%
Plus de 120 jours	2,6%	1,6%	0,7%	2,4%	2,2%	0,5%	4,6%	0,9%	1,5%

## ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DU 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2002 AU 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2006

	T1 2002	T2 2002	T3 2002	T4 2002	T1 2003	T2 2003	T3 2003	T4 2003	T1 2004	T2 2004	T3 2004	T4 2004	T1 2005	T2 2005	T3 2005	T4 2005	T1 2006	T2 2006
Allemagne	11,6	11,8	12,5	12,6	13,3	13,1	12,8	12,7	12,6	12,1	11,5	11,4	11,1	11,1	10,9	10,8	10,0	9,8
Espagne	11,4	11,4	11,4	12,1	12,3	11,9	12,0	11,7	12,1	12,0	12,1	11,6	11,9	12,1	12,0	12,4	12,0	13,3
France	18,0	19,0	17,5	16,6	17,2	15,7	16,8	16,0	16,3	14,9	14,2	13,8	13,6	12,9	13,1	12,9	12,2	11,9
Irlande	19,2	19,0	18,8	21,1	22,0	25,2	22,9	23,4	21,8	21,1	21,6	21,9	22,2	22,9	23,3	24,0	23,9	22,5
Italie	15,1	15,7	15,8	16,8	16,7	16,6	17,7	17,7	16,9	16,6	16,1	17,6	13,9	14,5	14,3	14,2	14,0	13,4
Pays-Bas	18,1	18,1	18,0	17,4	17,1	16,5	16,4	15,2	14,6	13,8	13,4	13,6	13,5	13,5	14,4	12,4	12,1	12,0
Portugal	27,6	28,0	28,4	28,3	29,1	29,3	31,8	30,9	28,6	29,8	30,6	30,0	28,3	27,8	27,6	25,4	23,5	23,6
Royaume-Uni	13,4	13,3	13,2	13,1	12,9	12,6	12,4	12,2	12,2	12,3	12,1	12,1	12,4	12,7	12,9	12,9	12,6	12,7
Europe	14,3	14,6	15,0	15,1	15,4	15,1	15,3	14,8	14,4	14,1	13,7	13,1	13,0	12,9	13,1	12,9	12,8	12,5

## COMPARAISON DES DÉLAIS DE RÈGLEMENT EN EUROPE AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2006



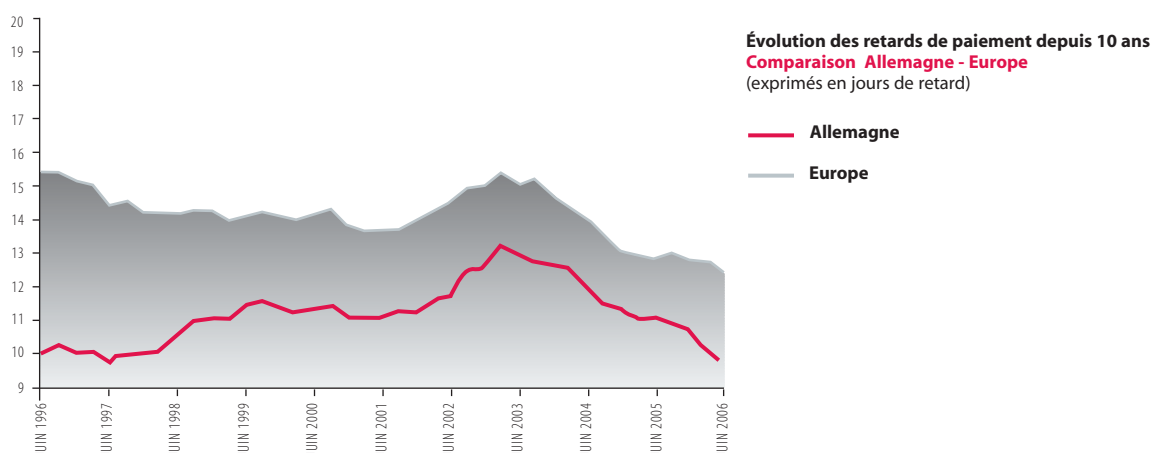
## ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE

### ALLEMAGNE

L'Allemagne confirme son leadership européen en matière de délais de règlement. En amélioration régulière depuis début 2003, les comportements de paiement des entreprises allemandes sont les meilleurs d'Europe. À 9,8 jours, les retards diminuent de 1,3 jours sur un an et sont à 2,7 jours en dessous de la moyenne européenne. Situation d'autant plus méritoire que les délais contractuels de paiement (30–50 jours) sont également inférieurs à ceux habituellement pratiqués en Europe.

Plus d'un entrepreneur allemand sur deux (55,5%) paye à échéance. Mieux encore, 1,8% règle ses fournisseurs avant la date, une pratique exclusive en Europe. Paradoxalement, les entreprises allemandes sont deux à cinq fois plus nombreuses que leurs voisines britanniques, françaises ou néerlandaises à payer avec de très grands retards (supérieurs à 120 jours). Elles sont 2,1% pour une moyenne européenne à 1,3%.

Les paiements s'améliorent d'au moins une journée dans toutes les activités à l'exception de l'Administration (-0,6 jour) où les retards sont, néanmoins, les plus courts d'Europe à 8,3 jours. Les comportements de paiement sont également les meilleurs d'Europe dans les Services (9,2 jours), le Commerce de gros (9,4 jours) et l'Industrie (9,6 jours). Dans les Transports, malgré la baisse des retards d'une journée en un an, les délais restent supérieurs à la moyenne européenne (14,1 jours contre 12,8 jours).



### ESPAGNE

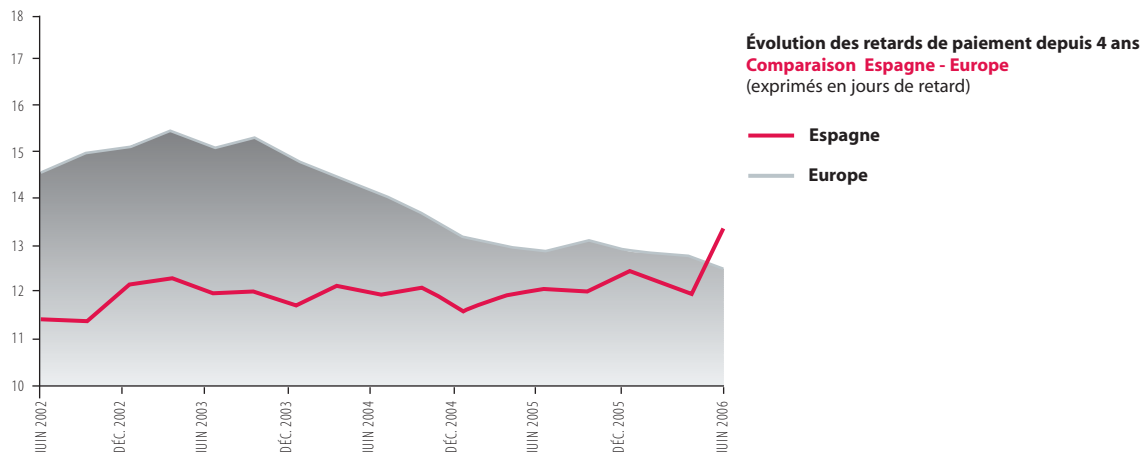
D'ordinaire voisins de 12 jours, les retards se sont brutalement accentués en Espagne à fin juin 2006. Ils sont désormais de 13,3 jours en augmentation de 1,3 jour sur un an.

Si une entreprise sur deux (50%) paye encore ses fournisseurs dès l'échéance, elles étaient 53% il y a un an.

Les retards importants sont plus fréquents. Près d'une entreprise sur 10 (9,5%), règle ses fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours contre 8,4% un an plus tôt.

Dans ces conditions, les comportements de paiement se détériorent dans toutes les activités. La dégradation la plus sévère est observée dans les Transports où les retards s'allongent de plus de 4 jours et se situent à fin juin à 18,7 jours.

Les retards augmentent de 2 jours dans l'Industrie (12,8 jours) et le Commerce de gros (12,4 jours).



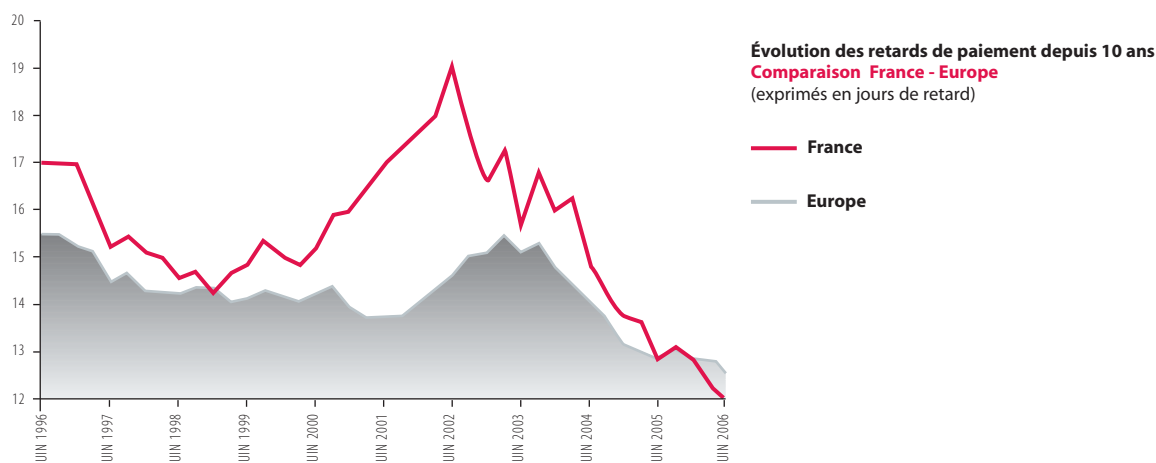


## FRANCE

La France fait mieux (d'une demi-journée) que la moyenne européenne. À 11,9 jours, elle affiche un recul d'un jour sur un an. Les comportements de paiement poursuivent donc une amélioration entamée début 2004.

En revanche, les entreprises françaises sont moins nombreuses que leurs voisines allemandes, espagnoles, italiennes ou néerlandaises à respecter la date d'échéance: seules 34,9% payent sans retard à la fin du premier semestre 2006. Elles sont aussi nombreuses à régler leurs fournisseurs avec un léger retard de moins de 15 jours. C'est en France que la proportion de faibles retards est la plus importante.

L'ensemble des activités améliore ses comportements de paiement d'une journée sur un an. Le Bâtiment a seulement stabilisé ses retards, mais la France est la seule en Europe à présenter des retards moyens inférieurs à 10 jours (9,4 jours). Dans cette activité c'est plus de 2 jours en dessous de la moyenne européenne (11,6). L'Administration offre l'amélioration la plus forte (-1,7 jours) sur un an, et tombe en dessous des 10 jours de retard (9,4 jours) comme le Bâtiment. C'est dans les Transports et les Services que les retards français sont les plus longs (13,4 jours). Les délais du Transport sont néanmoins inférieurs d'un jour et demi à la moyenne européenne, tandis qu'ils sont supérieurs de près d'une journée dans les Services.

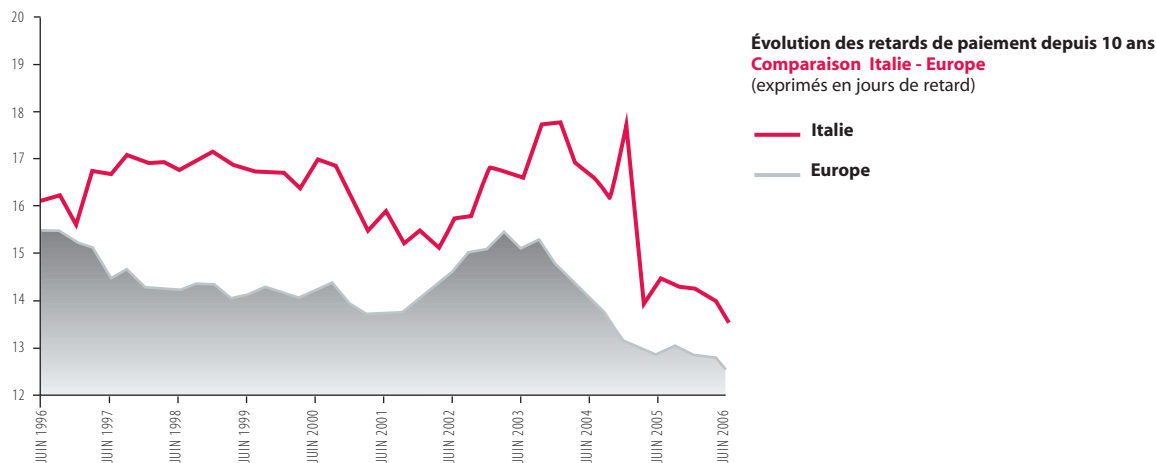


## ITALIE

Supérieurs à 16 jours en 2004, les retards de paiement des entreprises italiennes, qui avaient connu encore une nouvelle dégradation en fin d'année (17,6 jours), étaient revenus en dessous des 15 jours en 2005 puis des 14 jours en 2006. À fin juin 2006, ils se situent à 13,4 jours en amélioration de plus d'une journée sur un an.

48,5% des entreprises règlent leurs fournisseurs dans les délais contractuels convenus; elles étaient 49,5% un an plus tôt. Les paiements sont donc un peu plus souvent effectués avec un léger retard (inférieur à 15 jours). Dans cette tranche de retard, nous comptons désormais 22% des entreprises contre 18,3% à fin juin 2005.

L'ensemble des activités participe à cette amélioration des paiements à l'exception notable du Transport. Dans ce secteur, les retards se stabilisent à des niveaux élevés, supérieurs de plus de 9 jours à la moyenne européenne. Ils sont les plus longs d'Europe (24,1 jours) après ceux du Portugal (24,5 jours). L'Administration enregistre une baisse des retards de plus d'une journée, mais ceux-ci sont encore supérieurs à 16 jours. C'est dans le Bâtiment et l'Industrie que l'Italie affiche ses meilleures performances. Les retards y sont inférieurs de 1,4 jour à la moyenne européenne.



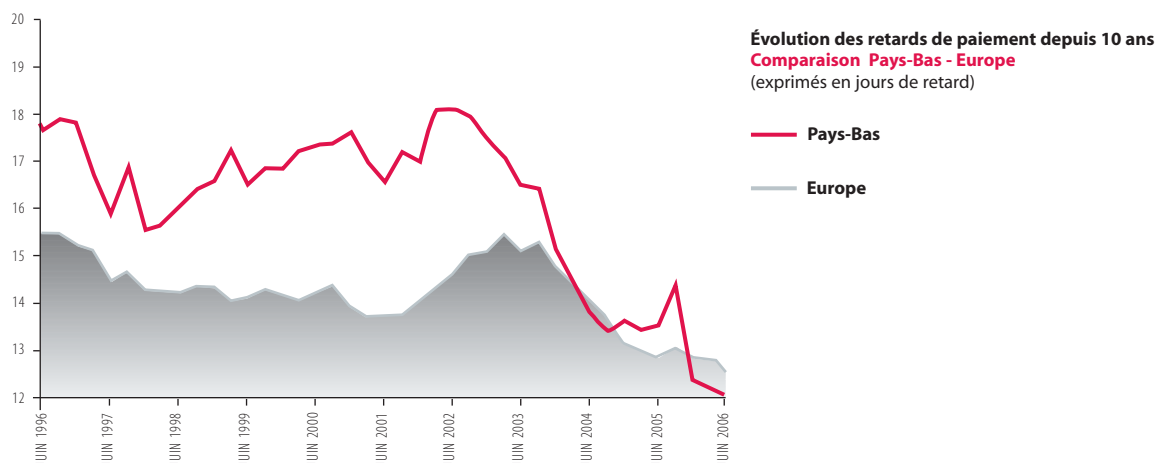
## PAYS-BAS

Au Pays-Bas, le retard de paiement moyen des entreprises a reculé d'une journée et demi sur un an et se situe désormais en dessous de la moyenne européenne de 0,5 jour (12 jours). À fin juin 2006, 35,2% des paiements sont effectués à échéance, c'est 5% de plus qu'un an plus tôt.

C'est dans les Transports que la réduction des délais a été la plus sensible. À 12,8 jours, le retard moyen a reculé de plus de 2 jours sur un an. Dans cette activité, les Pays-Bas et le Royaume-Uni affichent les retards les plus faibles d'Europe.

L'amélioration est également sensible dans les Services (-1,8 jour à 11,7 jours) et permet au pays d'enregistrer la deuxième meilleure performance en Europe dans ce secteur après celle de l'Allemagne.

Les retards néerlandais sont, par ailleurs, en dessous des 12 jours dans le Bâtiment (11,6) et l'Administration (11,1 jours).

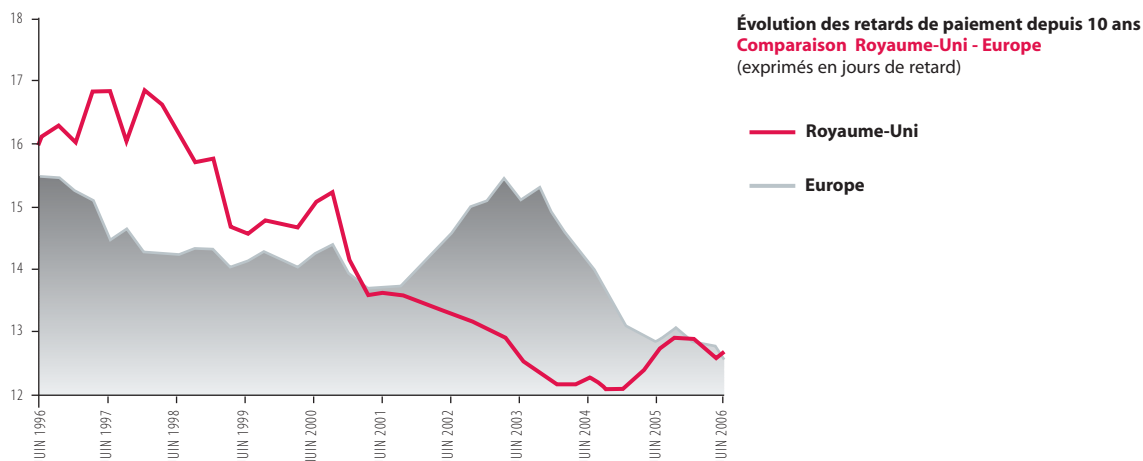


## ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni avait réduit ses retards à moins de 13 jours dès le début 2003, pour atteindre un niveau plancher (12,1 jours) en septembre 2004 avant de remonter en 2005. À fin juin 2006, les retards se situent à 12,7 jours, stables sur un an.

Une entreprise sur trois (33,9%) paye ses fournisseurs à échéance contre 32,4% un an plus tôt.

C'est dans les Services que les retards sont les plus courts à 12,1 jours, stables sur un an. Ils sont à 12,3 jours dans le Commerce de gros et l'Administration se dégrade de 0,7 jour. Les retards sont de 12,8 jours dans le Bâtiment et les Transports. L'Industrie est le secteur affichant le plus de retard (13,9 jours), soit près de 2 jours au-dessus de la moyenne européenne; seuls le Portugal et l'Irlande, au-delà de 20 jours, font moins bien.



## PORTUGAL ET IRLANDE

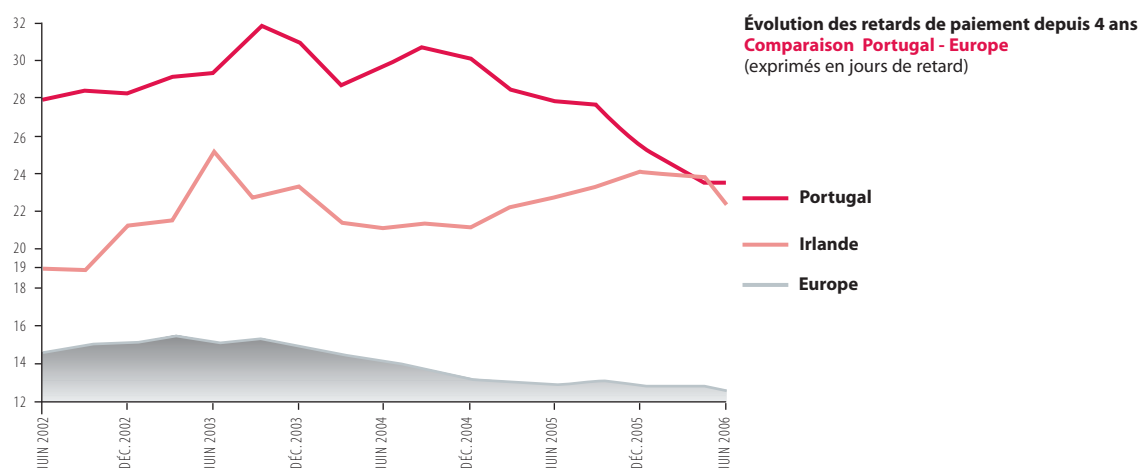
Le Portugal et l'Irlande sont les mauvais élèves de l'Europe avec des retards moyens supérieurs à 20 jours.

À 23,6 jours, les délais portugais ont, néanmoins, baissé de 4 jours, pendant qu'ils gagnaient moins d'une demi-journée en Irlande (22,5 jours).

Dans ces deux pays, la proportion de paiements effectués à échéance reste très inférieure à la moyenne européenne. 18,3 % des entreprises portugaises et 14,1 % des irlandaises règlent leurs fournisseurs dans les délais.

Au Portugal, deux secteurs présentent des comportements de paiement plus sévères encore que la moyenne nationale. Les entreprises du Bâtiment payent avec des retards moyens de plus de 34,7 jours malgré une amélioration sur un an de 2,5 jours. Les paiements les plus lents sont relevés dans l'Administration avec des retards de près de 43,7 jours en dégradation de 3,7 jours sur un an.

En Irlande, les retards sont compris entre 20 et 25 jours dans tous les secteurs. Les plus longs sont observés dans le Bâtiment (24,6 jours) et l'Administration (24,2 jours), activité où ils s'allongent encore de plus d'une journée.



## LES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE

# LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT S'AMÉLIORENT DANS TOUS LES SECTEURS

Des disparités apparaissent toutefois selon les pays.  
 Une dégradation des comportements de paiement est même relevée sur l'ensemble des activités en Espagne.

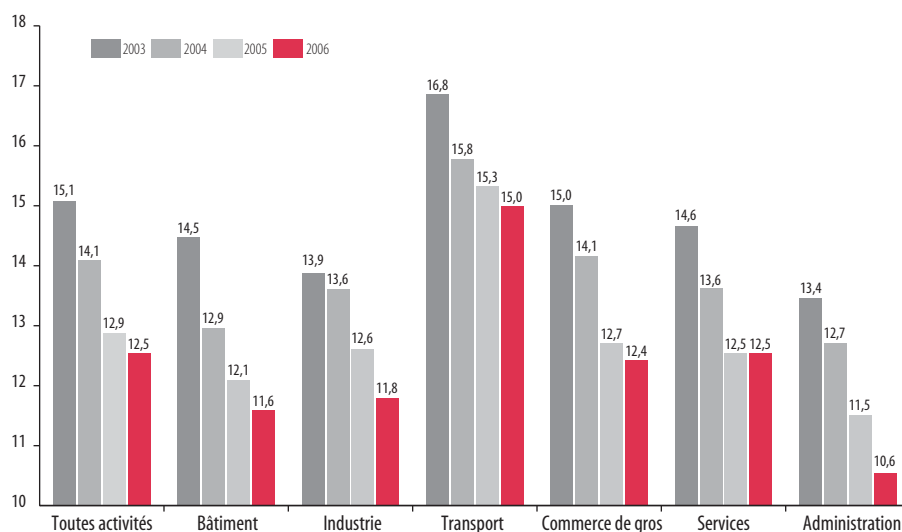
### NOMBRE DE JOUR DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2006

Par pays et par activité



## ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

au 1<sup>er</sup> semestre 2003 - 2004 - 2005 - 2006



### TRANSPORTS

Dans les Transports, secteur où les retards sont les plus longs (15 jours), les comportements de paiement se sont améliorés de moins d'une demi-journée sur un an.

La proportion d'entreprises réglant leurs fournisseurs à échéance se dégrade à 32,7 % à fin juin 2006 contre 34 % un an plus tôt. C'est en Espagne que la proportion de paiements à échéance reste la plus forte (42,1 %), mais il y en avait 49,2 % en 2005.

L'Italie est en deuxième position avec 36,9 % d'entreprises contre 43,9 % il y a un an. Néanmoins, les entreprises italiennes de Transport sont également les plus nombreuses à régler leurs fournisseurs très tardivement. 8 % d'entre elles payent avec des retards supérieurs à 120 jours. C'est 4 fois plus que la moyenne européenne. Cette contre-performance se traduit par des retards de paiement beaucoup plus importants (24,1 jours) que ceux de ses voisins européens et comparables à ceux du Portugal (24,5 jours). L'Allemagne et le Royaume-Uni sont aux environs de 34 % de paiements au terme. C'est cependant dans le Transport, que les retards allemands sont les plus longs (14,1 jours pour une moyenne toute activité à 9,8 jours).

La proportion de bons payeurs s'améliore sensiblement dans ce secteur aux Pays-Bas. 31,9 % payent dès l'échéance contre 24,7 % un an plus tôt.

En France, à peine plus du quart des transporteurs (27,2 %) règle ses fournisseurs à la date convenue, ratio stable sur un an.

Au Portugal, le taux de paiement à échéance est de 21,7 %. Ce ratio n'atteint pas 14 % en Irlande.

### SERVICES

Les Services stabilisent les retards de paiement à 12,5 jours ainsi que la proportion de bons payeurs (41 %).

C'est en Allemagne que la part d'entreprises de Services réglant leurs fournisseurs à échéance est la plus forte 56,4 % (contre 52 % à juin 2005). L'Italie également compte une majorité de bons payeurs (51,3 %) mais moins qu'un an plus tôt (53,2 %).

L'Espagne est en troisième position avec 45,5 % (contre 49,4 % en 2005).

Trois pays sont au-dessus de 30 % : les Pays-Bas 37,7 % (contre 32,1 %), le Royaume-Uni 37 % (contre 35,9 %) et la France 31,1 % (contre 30,1 %). C'est dans les entreprises de Services (et de Transports) que la France présente ses retards les plus importants (13,4 jours).

En Irlande et au Portugal, la proportion de paiement à échéance est, respectivement, de 18,9 % (contre 13,2 %) et 22 % (contre 19,5 %).

## COMMERCE DE GROS

Les retards de paiement des entreprises du Commerce de gros sont de 12,4 jours (contre 12,7 jours à fin juin 2005). La proportion de paiement à échéance est relativement stable à 39,6% contre 39,9% en 2005.

L'Allemagne et l'Espagne sont très au-dessus de cette moyenne, à respectivement 56,6% (contre 50,8%) et 52,1% (contre 57,1%). La baisse du ratio de l'Espagne trouve son corollaire dans l'allongement des retards de plus de 2 jours dans le Commerce de gros. En Italie la proportion de bons payeurs est de 45,4%, mais comme en Espagne, elle recule sur un an (-6%).

Trois pays sont aux environs de 30% : la France 32,6% (contre 29,8%), les Pays-bas 32,2% (contre 29%) et le Royaume-Uni 31% (contre 29,2%).

L'Irlande comptabilise 17,5% de bon payeurs (contre 12,9%), et le Portugal 22,9% (contre 20,9%).

## INDUSTRIE

Dans l'Industrie, les retards descendent en dessous des 12 jours (11,8 contre 12,6 jours en juin 2005). La proportion de paiements à échéance s'établit pour le premier semestre 2006 à 40,3% contre 39,3% un an plus tôt.

Une fois encore la plus forte proportion de paiements à échéance est observée en Allemagne. 55,8% des industriels allemands (contre 49,9% un an plus tôt) règlent leurs fournisseurs dans les délais convenus. Ils devancent les italiens 51,6% (contre 53,7%). Suivent les espagnols 46,2% (contre 49,5%) puis les français 32% (contre 31%).

25% des entreprises néerlandaises et britanniques payent à échéance contre 22% un an plus tôt. Elles sont 22% au Portugal contre moins de 15% en 2005, et 15% en Irlande, pourcentage stable sur un an.

## BÂTIMENT

Le Bâtiment affiche des retards inférieurs à 12 jours depuis plusieurs mois. Ces retards sont de 11,6 jours à fin juin 2006 contre 12,1 en 2005.

Après l'Administration, c'est le Bâtiment qui enregistre la proportion de paiement à échéance la plus forte en Europe à 45,5% contre 45,9% il y a un an.

Trois pays affichent une majorité de bons payeurs : l'Espagne 56% (contre 58%), l'Italie 55,9% (contre 54,4%) et l'Allemagne 53,9% (contre 52,9%). La France présente dans ce secteur sa meilleure performance : 47,6% (contre 48,7% il y a un an) des entrepreneurs français règlent leurs fournisseurs dans le délai contractuel convenu.

Les Pays-Bas sont à 36,4% (contre 32,9%), devant le Royaume-Uni à 31,9% (contre 30,7%). L'Irlande et le Portugal sont loin derrière avec respectivement 15,5% et 13,3% de paiements à échéance ; au Portugal les retards du Bâtiment sont très longs (34,7 jours).

## ADMINISTRATION

C'est dans l'Administration, malgré des disparités nationales très fortes, que les comportements de paiement sont les meilleurs. Le retard moyen est de 10,6 jours en recul de 1 jour par rapport à juin 2005

L'amplitude des paiements en Europe est très large, avec des Administrations allemandes à seulement 8,3 jours de retard, loin devant les espagnoles et les irlandaises à plus de 23 jours et les portugaises à 43 jours. Les Administrations françaises descendent en dessous des 10 jours. Les retards italiens, en recul de plus d'une journée, sont encore relativement longs à 16,6 jours.

Fort de ces bons comportements de paiement, la part des paiements effectués à échéance est désormais à 46,5% en Europe (contre 45,2% il y a un an), meilleur ratio tout secteur confondu.

L'Allemagne est en tête en Europe avec une proportion de 57,8% (contre 55,9%), devant l'Italie à 44% (contre 43,6%) et la France 40,1% (contre 36,6%). Le Royaume-Uni et les Pays-Bas se situent respectivement à 30,4% (contre 30,1%) et 26,9% (stable).

L'Espagne qui chute fortement à 19,5% (contre 25,5%), fait à peine mieux que l'Irlande 15,5% (contre 13,6%) et le Portugal 14,7% (contre 13,6%).

## MÉTHODOLOGIE

### DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement.

### L'OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT D&B, PROGRAMME DUNTRADE

L'observatoire D&B des Comportements de Paiement des entreprises analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. Ce programme, nommé DunTrade, a été initié aux Etats-Unis en 1963 et s'est développé dans les pays européens, notamment en France depuis 1984. Unique au monde, il est alimenté par des informations provenant directement de la comptabilité-client de milliers de sociétés participantes. Il s'appuie donc sur une observation factuelle de plus de 20 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France.

Huit pays sont dans le champ d'analyse de l'étude de ce semestre : l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et le Royaume-Uni.

### RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La Commission Européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales, a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du nouveau score de défaillance D&B France en 2004. Si les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, le seuil des 30 jours a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retards, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

### PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

